

Baromètre de l'accidentologie - Avril 2023 -

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Avertissement :

- les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide auprès des forces de l'ordre, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces dernières sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.

Les chiffres du mois

	Avril 2023	Avril 2022	Ecart	Évolution 2023 / 2022 (%)
--	------------	------------	-------	---------------------------

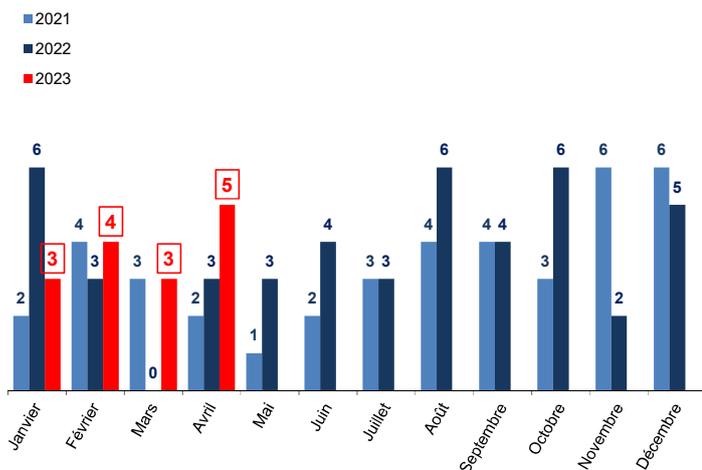
accidents corporels	54	68	-14	-20,6
tués	5	3	2	300,0
blessés	66	85	-19	-22,4

Cumul de l'année

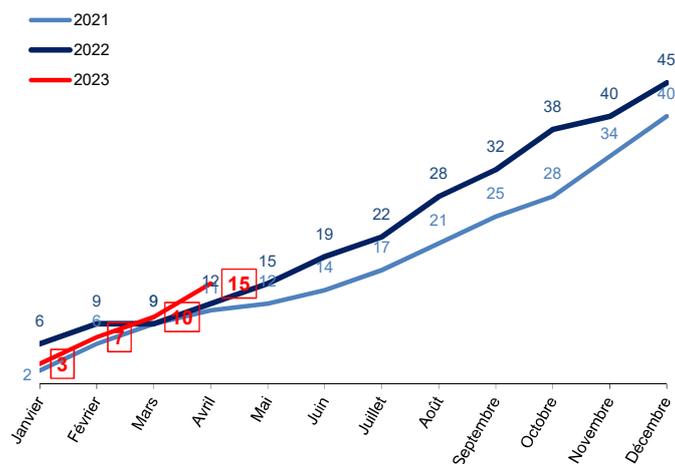
	Cumul Avril 2023	Cumul Avril 2022	Évolution 2023 / 2022 (%)
--	------------------	------------------	---------------------------

accidents corporels	227	231	-1,7
tués	15	12	25,0
blessés	269	275	-2,2

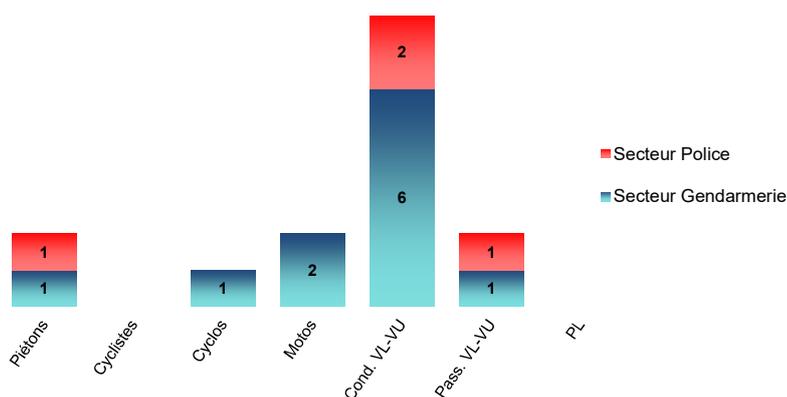
Répartition mensuelle des tués



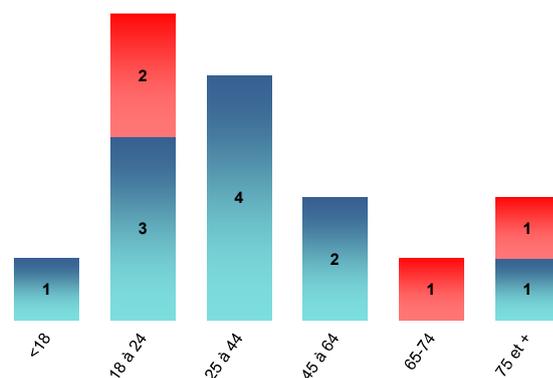
Cumul des tués par mois et par année



Tués selon le mode de déplacement

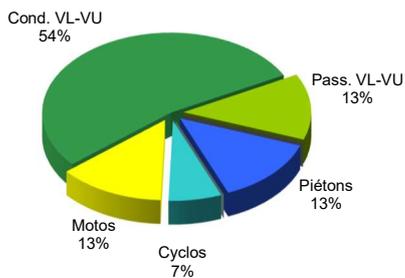


Tués selon l'âge

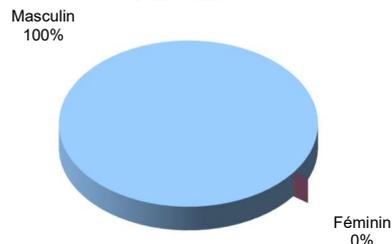


Répartition des tués

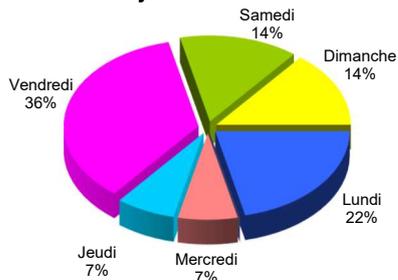
Par catégorie d'usagers



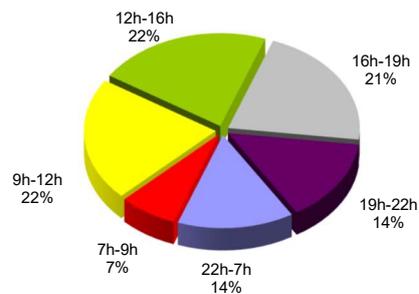
Par sexe



Par jour de la semaine

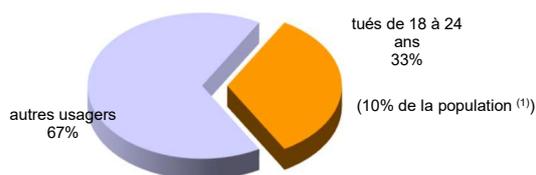


Par tranche horaire



Répartition des tués - usagers vulnérables

Part des 18-24 ans tués



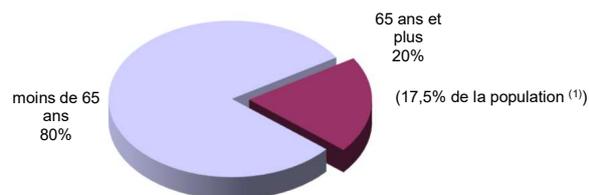
Part des deux roues motorisés tués



Part des piétons et cyclistes tués

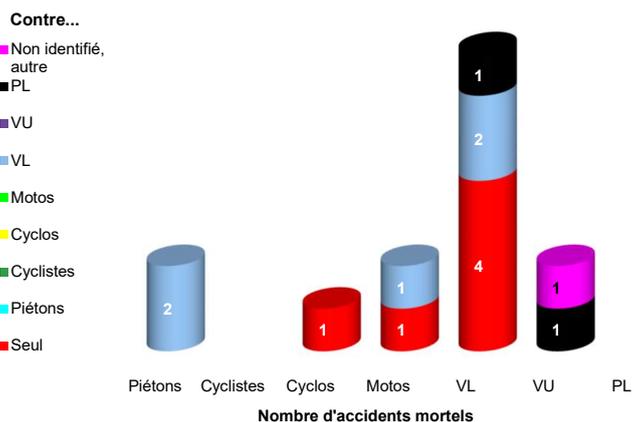


Part des seniors tués



⁽¹⁾ INSEE population bretonne légale au 1er janvier 2017
⁽²⁾ AUDIAR Enquête Ménage Déplacements 2018

Tués contre - conflits (dans les accidents mortels)



Nombre d'accidents mortels selon le mode de déplacement des personnes tuées

Piétons	Cyclistes	Cyclos	Motos	VL	VU	PL	Contre
		1	1	4			Seul
							Piétons
							Cyclistes
							Cyclos
							Motos
2			1	2			VL
							VU
				1	1		PL, TC
					1		Non identifié, autre
2		1	2	7	2		14

Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Nombre de tués au 30 avril 2023 : 15 (dans 14 accidents)

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à 30 jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Cette plaquette présente le cumul des accidents mortels routiers (tués à trente jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine
Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.
Sources : Préfecture d'Ille-et-Vilaine - Gendarmerie nationale - Police nationale.

Données concernant les accidents mortels du 1^{er} au 30 avril 2023 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	20/01/2023	08h35	Bain-de-Bretagne	Passager VU	2	M	1
2	20/01/2023	16h30	Cesson-Sévigné	Conducteur VU	21	M	3
				Passager VL	19	M	
3	04/02/2023	10h12	Maen-Roch	Cond. Moto > 125 cm ³	38	M	4
4	06/02/2023	22h45	La Fresnais	Cond. Scoot < 125 cm ³	23	M	5
5	19/02/2023	09h00	Saint-Grégoire	Conducteur VL	72	M	6
6	23/02/2023	11h20	Montauban-de-Bretagne	Conducteur VL	62	M	7
7	20/03/2023	17h00	Le Rheu	Cond. Scooter < 50 cm ³	47	M	8
8	24/03/2023	16h00	Saint-Marc-Le-Blanc	Conducteur VU	31	M	9
9	29/03/2023	13h10	Le Crouais	Conducteur VL	19	M	10
10	07/04/2023	16h15	Saint-Malo	Piéton	79	M	1
11	10/04/2023	20h00	Val-d'Isère	Conducteur VL	33	M	12
12	23/04/2023	12h55	Saint-Onen-La-Chapelle	Conducteur VL	94	M	13
13	29/04/2023	16h25	Bazouges-La-Pérouse	Conducteur VL	32	M	14
14	29/04/2023	06h00	Saint-Lunaire	Piéton	19	M	15

La sécurité routière à la une

Partenariat entre l'Etat et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine



Depuis 5 ans, dans le cadre de son engagement en faveur de la Sécurité Routière, le Département d'Ille-et-Vilaine installe de nombreux panneaux de rappel de l'écart à respecter pour doubler les vélos. C'est ainsi qu'une cinquantaine de panneaux de prévention "Sécurité routière - La Route se Partage" seront disposés le long des routes départementales entre mi-avril et fin septembre 2023.

La démarche choisie est de modifier l'emplacement des panneaux dans le département tous les ans selon l'accidentalité ou les manifestations, afin que les automobilistes ne s'habituent pas à ces derniers, pour finir par ne plus les remarquer.

Cette année, ils ont été installés sur l'itinéraire des participants de la course Paris-Brest-Paris qui vont traverser le département d'Ille-et-Vilaine au mois d'août, permettant ainsi de sensibiliser les automobilistes à un meilleur partage de la route sur des axes régulièrement empruntés par des cyclistes. Ce dispositif a été présenté à la presse en présence de Stéphane LENFANT, Vice-Président délégué aux mobilités, aux infrastructures et au ferroviaire et de David LÉBOUVIER, maire de Saint-Jean-sur-Couesnon.

Engagement pour la Sécurité Routière



Jeudi 20 avril, une quinzaine d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) se sont retrouvés lors d'une réunion annuelle.

Une journée conviviale afin de faire le bilan de l'année, présenter les actions futures et informer sur la stratégie pour les années 2023-2027 en lien avec le Document Général d'Orientations (DGO).

Le DGO est une charte partenariale qui définit les grands enjeux de la Sécurité Routière dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Lors de cette journée, il leur a été présenté les nouveautés comme les documents émis par la Délégation à la Sécurité Routière afin de les soutenir lors de leurs interventions auprès du public mais aussi les nouveaux outils de sensibilisation du public.

Un moment de partage, avec comme fil rouge les mobilités douces.

Double partenariat durant le Tour de Bretagne cycliste



La 56ème édition du Tour de Bretagne s'est terminée dans la commune de Châteaugiron :

- un partenariat entre les services de l'Etat et plus particulièrement les services de Sécurité Routière de chaque préfecture.

- un partenariat avec la direction du Tour de Bretagne qui dure depuis 2015 : 9 ans qui ont permis de faire passer des messages pour une meilleure cohabitation sur la route.

Cette année encore, les vainqueurs d'étapes ont reçu, lors du protocole, le maillot "La Route se partage".